

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JANVIER 2017

Fermeture de voirie rue Verte voie

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, la rue Verte voie est placée en voie sans issue à titre expérimental. Seule la circulation locale est autorisée à une vitesse de 30 km/h maximum. Cette mesure, qui a fait l'objet d'un accord unanime par les riverains, vise à réduire les risques d'accidents dans cette rue particulièrement fréquentée par les enfants

Acquisition et installation d'un système de chauffage à la Gare d'Amay

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la Gare d'Amay en vue de l'occupation des lieux par la Bibliothèque communale au rez-de-chaussée, un cahier des charges a été établi afin de procéder à un marché public sous la forme d'une procédure négociée sans publicité qui s'élève à 20.000,00 € tvac (21%).

Restauration historique de l'orgue de l'Eglise Saint-Mathieu à Flône

Dans le cadre de la restauration de l'orgue, les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés. La dépense s'élève à 671.000,00 € htva ou 811.910,00 € (tvac 21%). Le marché prévu consiste en une procédure d'appel d'offres restreint.

Cette dépense fera l'objet de demandes de subsides au SPW ainsi qu'à la Province de Liège.

Travaux d'aménagement aux Marronniers

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'ancienne école des Marronniers en vue de l'occupation des lieux par l'Académie, les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés. La dépense s'élève à 38.785,00 € htva ou 46.929,85,00 € (tvac 21%). Le marché prévu consiste en une procédure négociée sans publicité.

Dans le cadre de cette dépense, conformément à la procédure, trois firmes seront consultées.

Signature du Pacte pour la régénération du territoire provincial

Les travaux poursuivis dans le cadre du Schéma Provincial de Développement Territorial et du Plan Provincial de Mobilité visent à encourager les communes à signer un Pacte territorial et à mettre en œuvre des actions qui en découlent.

En signant ce Pacte, la commune d'Amay reconnaît et s'engage sur cinq thèmes d'action, à savoir : la transition écologique et énergétique, l'urbanisme bas-carbone,

la régénération du territoire au service du développement économique, la mobilité durable et l'offre touristique.

Composition modifiée de la CCATM

Suite à l'appel public aux candidatures visant à renforcer l'effectif de la CCATM suite au départ de ses membres, le Conseil communal propose la modification de la composition de la CCATM selon la répartition suivante :

Présidence : Thirion Jean-Christophe

Représentants du quart communal :

Renaux Denise Bruyninckx Nathalie

Lacroix Didier A déterminer

Wanzoul Benoît Basiau Daniel

Représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux et/ou environnementaux :

Jouffroy Jean-Jacques

Thirion Frédérique Marchal Christine

Robert Michel Thys Jacques

Socol Franco Exh André

Melin Eric Salve Roger

Timmermans Anne

Juncker Jean-Marie Etienne Grégory

Ancion Laurence Delmal Françoise

Evrard Christian Moiny Samuel

Membres de droit :

Melon Luc, Echevin de l'Urbanisme

Leroy Marie-christine, CATU

Pongo Ilunga, représentant DGO4

Secrétariat : Papis Françoise, employée service Urbanisme